

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil Municipal, après étude, décide :

- D'accepter la proposition du Maire et de procéder à la décision modificative suivante concernant les amortissements du cofinancement des travaux de l'ASA d'un montant de 100 000€ et de l'achat d'un logiciel :
 - l'article 615221 au chapitre 011 (DF) - 20 575€
 - à l'article 6811 au chapitre 042 (DF) 021 + 20 575€
 - à l'article 2804172 au chapitre 040 (RI): +20 575€
 - à l'article 2135 au chapitre 21 (DI) : + 20 575€et à l'amortissement de ces deux sommes pour une durée de cinq ans.
- de rembourser Madame Aurore SCHLEICHER-CORTES des frais avancés l'occasion du 14 Juillet soit la somme de 12.88€ sur présentation de la facture de CORA Cormontreuil.
- de rembourser Monsieur FERNANDEZ Richard des frais avancés pour l'achat d'un écran de projection soit la somme de 44.94€ sur présentation de la facture du magasin "ELECTRO DEPOT" de Cormontreuil.
- De désigner Madame Christine CHANOIR comme délégué de l'Administration dans la Commission « Révision de la liste électorale » en remplacement de Monsieur André LONGIS.

Séance levée à 23h10

Le Maire,

Richard FERNANDEZ